

Lancement des études

Quatre études ont démarré dans le cadre de l'état des lieux du SAGE Sioule :

-Etat des lieux du contexte migratoire de la Sioule (concernant la partie en aval du barrage de Queuille).

- Etat des lieux des obstacles sur les cours d'eau classés par l'article L432-6 du Code de l'Environnement (concerne la Sioule en amont du barrage de Fades/Queuille et le Sioulet).

-Bilan prélèvements/ressource à l'échelle des sous-bassins versant hydrogéologiques de la Chaîne des Puys et détermination d'un réseau de suivi quantitatif de la ressource en eau de la Chaîne des Puys.

-Détermination des débits minima biologiques pour les cours d'eau issus des émergences de la Chaîne des Puys.



Lac Servières (63)



Mare communale (03)



Pêche électrique



Etang de la Gardette (63)

2007

Novembre : Résultats et bilan des deux études sur le contexte migratoire de la Sioule.

30 novembre : Comité de bassin Loire-Bretagne

Décembre : Validation par le bureau de la CLE de la composition des commissions thématiques.

2008

Janvier : Rendu de l'étude sur la détermination des débits minima biologiques.

Mars : Premières réunions des commissions thématiques

15 avril au 15 octobre : Consultation du public sur le projet de SDAGE* et sur le programme de mesures**

30 octobre au 28 février 2009 : Consultation des assemblées départementales et régionales, des ETPB***, des chambres consulaires et des CLE sur le projet de SDAGE et sur le programme de mesures.

Commission Locale de l'Eau du SAGE Sioule

Contact: Cécile FOURMARIER
SMAD des Combrailles
Place Raymond Gauvin - BP 25
63390 Saint Gervais d'Auvergne
Tel: 04.73.85.82.08
Fax: 04.73.85.79.44
Mail: fourmarier@combrailles.com

Directeur de publication : Pascal ESTIER
Conception et réalisation : Cécile Fourmarier
Imprimeur : SMAD des Combrailles

Crédits photos : Emmanuel AMOR - Cécile FOURMARIER
-Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne - Conservatoire des Sites de l'Allier - Fédération de Pêche du Puy de Dôme

Impressions : 2000 ex
ISSN 1957-4754

Décembre 2007



Edito

À l'échelle du bassin versant de la Sioule, en complément du travail de Cécile Fourmarier, animatrice et coordinatrice, et des différentes études scientifiques commandées, une large concertation va nous orienter vers la mise en place d'une gestion équilibrée de la ressource en eau et des milieux aquatiques. Le but étant de concilier la satisfaction des usages, la préservation et la valorisation du patrimoine naturel, le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) est l'outil privilégié pour parvenir à cet objectif.

Depuis décembre 2006, sur le territoire de la Sioule, le SAGE est entrée dans sa première phase d'élaboration avec la réalisation de l'état des lieux.

À l'issue des premiers résultats obtenus auprès des organismes d'état et des usagers,

les grands enjeux ont pu être déterminés et ont conduit à la création des commissions thématiques.

Cette année a également été marquée par la collaboration avec les plus jeunes pour la réalisation du logo du SAGE et la participation à des ateliers de sensibilisation à la protection de l'environnement.

C'est par la communication, la mobilisation et la concertation des acteurs de l'eau que nous parviendrons à concrétiser cet ambitieux projet. C'est dans cet esprit que je vous fais parvenir cette lettre d'information qui vous permettra de suivre l'état d'avancement de la procédure et de découvrir les démarches ou actions menées sur ce territoire.

Pascal ESTIER
Président de la CLE



SOMMAIRE

p2: Etat des lieux: Premiers résultats

p3: L'élargissement de la concertation

p4: Actualités et Agenda



* SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) : document de planification qui définit, pour 6 ans, les grandes orientations pour une gestion équilibrée de la ressource en eau.

** Programme de mesures : document comprenant les mesures dont la mise en oeuvre est nécessaire pour atteindre les objectifs du SDAGE.

*** EPTB : Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

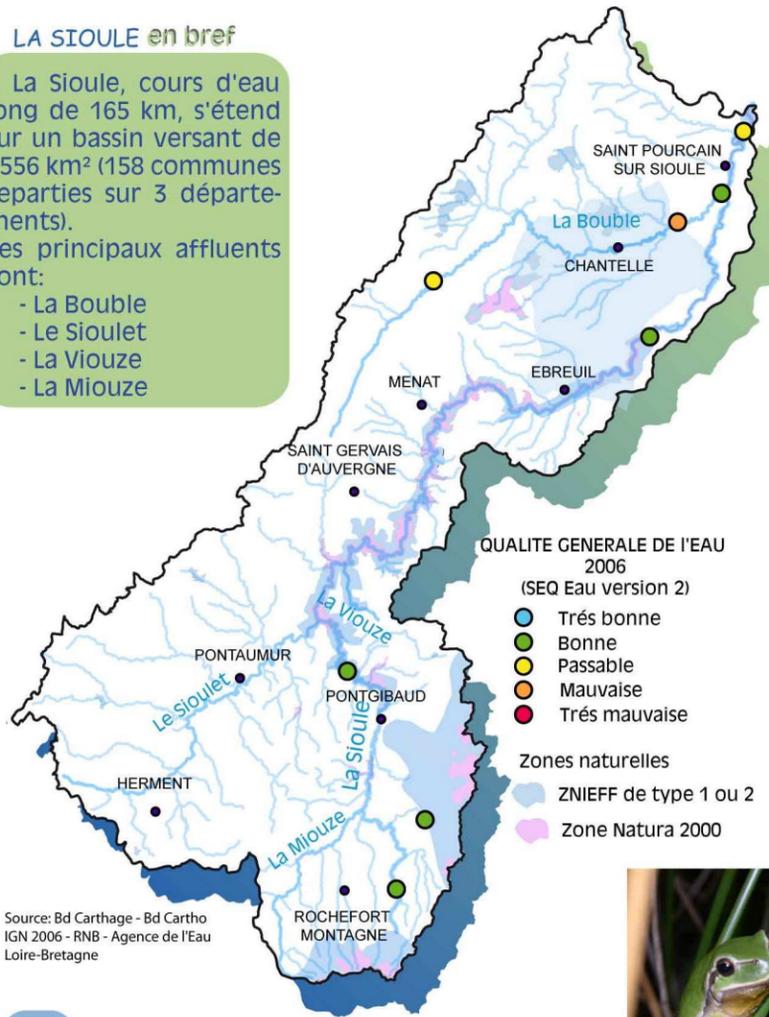
ETAT DES LIEUX: LES PREMIERS RESULTATS

LA SIOULE en bref

La Sioule, cours d'eau long de 165 km, s'étend sur un bassin versant de 2556 km² (158 communes réparties sur 3 départements).

Ses principaux affluents sont:

- La Bouble
- Le Sioulet
- La Viouze
- La Miouze



Source: Bd Carthage - Bd Cartho IGN 2006 - RNB - Agence de l'Eau Loire-Bretagne

1 Qualité de l'eau

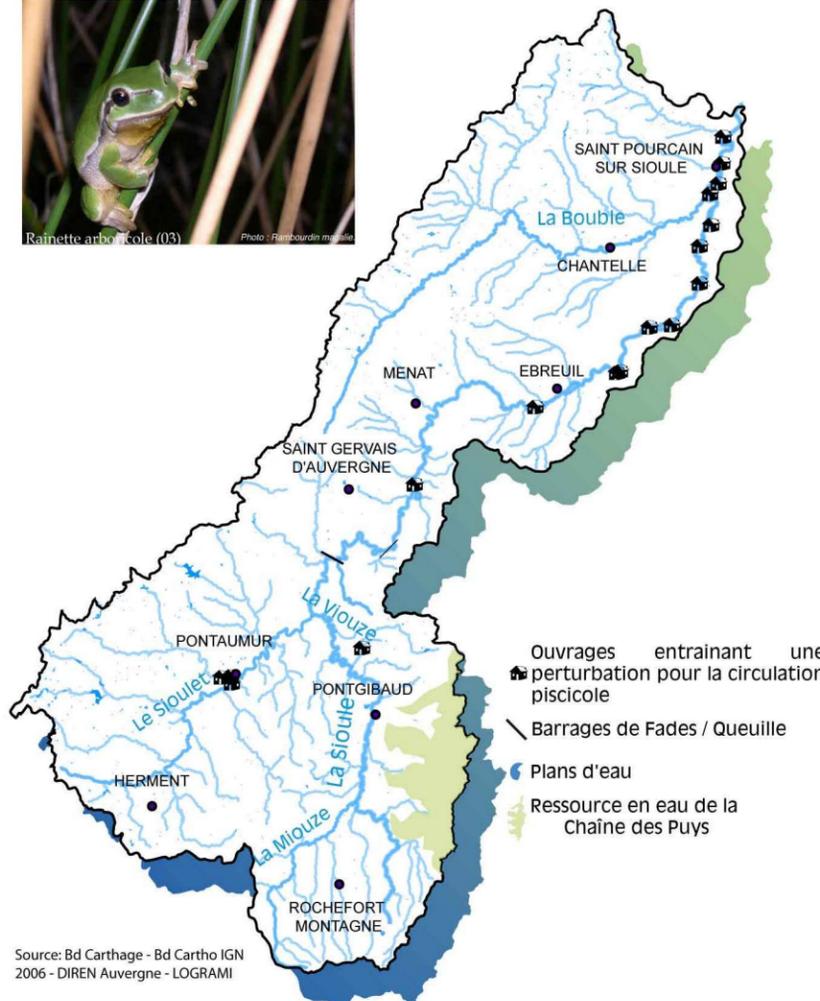
La qualité des eaux de la Sioule est bonne sur quasiment tout son linéaire. Ce n'est qu'après la confluence avec la Bouble que sa qualité diminue. En effet, La Bouble, principal affluent de la Sioule, est majoritairement touchée par des pollutions azotées et phosphorées.

2 Espaces et espèces naturels

Le territoire de la Sioule est caractérisé par de nombreux espaces protégés représentant environ 1/5^{ème} du territoire. De nombreuses espèces protégées sont répertoriées sur le bassin: Loutre, Triton crêté, Castor, Saumon atlantique, Lamproie, Petit et Grand Rhinolope...



Rainette arboricole (03) Photo - Riebourdin m. m. m.



Source: Bd Carthage - Bd Cartho IGN 2006 - DIREN Auvergne - LOGRAMI

3 Les ouvrages

De nombreux ouvrages sont présents sur la Sioule (micro-centrales, seuil de moulin...) particulièrement en aval du complexe hydroélectrique de Fades-Queuille. Ces ouvrages entraînent une perturbation de la circulation piscicole principalement pour la Truite fario et le Saumon atlantique.

La prolifération des étangs sur le bassin, notamment pour satisfaire aux activités de loisirs, entraîne aujourd'hui de graves conséquences sur l'écosystème des milieux aquatiques (réchauffement, stagnation des eaux, prolifération de micro-algues...).

4 L'eau potable

En raison des caractéristiques hydrogéologiques du territoire, l'enjeu "ressource en eau potable" est principalement concentré sur la ressource de la Chaîne des Puys. Cet aquifère est réparti entre les deux SAGE de la Sioule et de l'Allier aval. La gestion se fera donc en collaboration avec ce dernier.

L'ELARGISSEMENT DE LA CONCERTATION LOCALE

La création des commissions thématiques:

Afin d'appréhender au mieux les enjeux et les points noirs du SAGE Sioule, la Commission Locale de l'Eau a décidé le 13 septembre 2007 de créer des commissions thématiques se rapportant aux principaux enjeux du SAGE. Ces commissions ouvertes aux personnes membres et non membres de la CLE permettront de recueillir les différents points de vue des acteurs de l'eau et d'identifier les conflits éventuels. Ces commissions sont au nombre de six. Quatre sont liées aux enjeux proprement dit du SAGE Sioule:

- Qualité de l'eau (rejets domestiques, agricoles, industriels)
- Gestion quantitative de la ressource en eau (ressource en eau de la Chaîne des Puys, nappe alluviale)
- Gestion des ouvrages (micro-centrales, étangs, complexe de Fades-Queuille...)
- Gestion des espaces et des espèces naturels (zones naturelles, flore et faune protégées, gestion des espèces envahissantes, activités liées à l'eau)

Et deux sont consacrées à des thèmes transversaux:

- Communication autour du SAGE Sioule
- Impact socio-économique du SAGE

L'avenir du SAGE: le travail avec les plus jeunes

LE LOGO du SAGE SIOULE

Le logo du SAGE Sioule a été réalisé par les élèves du Lycée Agricole de Saint Gervais d'Auvergne. En effet, après avoir effectué un travail de recherche sur les thèmes les plus fréquemment rencontrés sur la Sioule (bibliographie, internet...), trois thèmes ont été retenus: le Méandre de Queuille, la truite et la Chaîne des Puys. Après réalisation du logo, ce dernier a été numérisé et retouché pour satisfaire aux exigences du cahier des charges établi par la CLE.



Travail Pédagogique

Ruisseau de la Gourdonne : Les éco-collégiens mènent l'enquête



Thème:

Bonjour, je m'appelle *Austropotamobius pallipes*. D'habitude je suis très discrète, mais aujourd'hui je me suis décidée à venir vous parler car ça va très mal pour moi....

Je suis considérée comme un des meilleurs indicateurs de la qualité des milieux aquatiques et inscrite sur la liste rouge des espèces menacées. Presque tout le monde s'en fiche, mais je suis en train de disparaître des rivières d'Europe. Pourtant, tous les anciens villageois le disent il y a moins de trente ans nous étions très abondantes dans tous les affluents de la Sioule. Je suis intégralement protégée par la loi ...et pourtant, rien à faire petit à petit nous devenons de plus en plus rare. Même dans la Gourdonne qui coule dans un site protégé (Natura 2000) et non pollué ! Personne ne comprend pourquoi.



Heureusement, une équipe de 20 collégiens vient de se mobiliser pour me sauver. Ils ont créé un atelier scientifique pour mener l'enquête et trouver les causes de ma disparition. Ils vous expliqueront ce qu'ils ont découvert dans les prochains numéros. Si vous avez des informations n'hésitez pas à les aider en leur écrivant :

Atelier scientifique Collège public
Plateau chez Ponet
63700 Saint Eloy les mines
celoy.ateliersciences@laposte.net